

ANNEXE
au Rapport de la Commission des programmes religieux
du
**CENTRE CATHOLIQUE NATIONAL DU CINÉMA,
DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION**

**TEXTES POUR
CONSULTATION ET RÉFÉRENCES
SUR LA MESSE TÉLÉVISÉE**

Les textes qui constituent le présent annexe, et dont l'autorité est à juger selon leurs auteurs, proviennent d'abord du Saint-Siège, puis de l'Épiscopat et enfin de théologiens et d'autres sources.

• • • • •

1- À tout cela l'Église, disions-Nous, s'intéresse. Faut-il s'en étonner? Elle est au-dessus des diversités nationales, elle est universelle. Elle trouve dans la radiodiffusion un concours éminemment précieux à l'accomplissement de sa mission propre. Il est vrai que l'audition par radio d'une messe n'est pas la même chose que l'assistance personnelle au divin sacrifice. La radio ne remplace pas complètement les contacts personnels. Mais de quelle ressource elle est pour le chef suprême de l'Église et pour les autres pasteurs des âmes, à qui elle permet de parler directement à leurs fils et filles spirituels, de prier avec eux.

2- Quelle force intime et quel stimulant religieux peut apporter le microphone, qui pour beaucoup est souvent l'unique réconfort, l'unique soutien qu'ils puissent recevoir du dehors! Pensez donc à ces milliers de malades cloués sur leur lit; aux populations qui n'ont ni église ni prêtre. Par la radio, du moins, ils peuvent encore vivre en communication avec les sources de la foi et de la grâce.

3- Voilà pourquoi, et vous l'avez compris, cette Cité du Vatican a tenu à prendre sa part de collaboration à tous les travaux concernant la radio, à installer et développer sa propre station. Elle n'a point, comme les autres États, ses intérêts politiques à promouvoir, elle en a de plus hauts et de plus sacrés.

4- Avec raison, la radiodiffusion se regarde comme revêtue d'une mission éducative, mais à la condition toutefois qu'elle ne laisse pas à l'écart l'accomplissement de cette mission ce qui en est la fin principale: image de Dieu, l'homme a le devoir de parfaire en lui la divine ressemblance, dans sa manière de penser, de vouloir, d'agir. C'est à l'y aider que doit tendre toute éducation. Le corps de l'homme, sa vie temporelle et matérielle doivent être l'objet de respect et de soins: nous l'avons souvent rappelé. Son âme et sa vie intellectuelle et spirituelle est incomparablement

plus digne de sollicitude; elle est, en fin de compte, l'ultime et suprême raison de toute instruction et de toute éducation. Comment la radio pourrait-elle donc exclure du nombre de ses devoirs et des fins qu'elle poursuit la formation religieuse.

*Extrait du discours de S.S. Pie XII
à la Conférence mondiale de radiodiffusion à haute fréquence
le 5 mai 1950*

• • • • •

5- Il Nous plaît cependant de Nous arrêter d'une manière particulière sur le rôle que la télévision ne manquera pas d'avoir dans la diffusion du message évangélique. Nous connaissons les résultats consolants obtenus par les efforts des catholiques dans les pays où la télévision a déjà été introduite depuis un certain temps. Mais qui pourra prévoir le nombre et l'étendue des horizons nouveaux qui s'ouvriront à l'apostolat chrétien quand les stations de télévision, réparties sur tout le globe, permettront à tous de contempler encore mieux la vie palpitante de l'Église? Nous aimons à penser qu'alors se resserreront encore davantage les liens spirituels de la grande famille chrétienne et que les hommes mieux éclairés par la lumière de l'Évangile, grâce à ce merveilleux instrument, pourront jouir d'une meilleure connaissance, d'un plus grand approfondissement et d'une plus vaste dilatation du Règne de Dieu dans le monde.

*Extrait de la Lettre de S.S. Pie XII
à l'Épiscopat Italien sur la télévision
1er janvier 1954:*

• • • • •

6- Peut-être peut-on attirer ici l'attention sur le désir d'un auditoire de télévision de voir se refléter sur l'écran certaines de ses plus profondes aspirations, quelque chose de son idéal de fraternité humaine, de justice et de paix, son amour de la famille et du pays, et aussi sur le fait qu'il y a une partie de la société dont le dessein transcende les limites de ce monde matériel ou appartient à un groupe religieux. Nous songeons particulièrement à ceux d'entre vous, que la maladie ou l'infirmité confine dans vos maisons et qui désireraient trouver la consolation et le réconfort, dont ils ont plus besoin que d'autres, en étant présents par l'esprit à des cérémonies religieuses et en unissant leur prière à celle de l'Église. Désormais la télévision, mieux que la radio, les transportera dans le sanctuaire. Naturellement cela ne remplacera pas la présence effective et en personne aux rites religieux; mais, au moins, cela aidera à créer l'atmosphère du respect et du recueillement qui entoure

les célébrations liturgiques et amène l'auditoire à prendre part à la fervente prière de foi et d'adoration qui, d'un rassemblement de fidèles s'élève vers le ciel.

*Extrait du message de S.S. Pie XII
aux téléspectateurs de la télévision européenne
6 juin 1954*

• • • • •

7- À ce propos, permettez-Nous d'indiquer simplement une dernière idée. La télévision peut devenir aussi un instrument providentiel d'une plus large participation aux manifestations de la vie religieuse pour tous ceux qui seraient empêchés d'y être présents. La transmission des cérémonies liturgiques, l'illustration des vérités de la foi, la présentation des chefs-d'œuvre de l'art sacré, et bien d'autres entreprises, porteront la parole de Dieu dans les maisons, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les endroits les plus éloignés des grands centres habités. Dieu veuille que vienne le jour où les masses païennes elles-mêmes recevront plus facilement l'Évangile grâce à cet admirable instrument.

*Extrait du discours de S.S. Pie XII
sur le rôle de la télévision dans la société contemporaine
21 octobre 1955.*

• • • • •

8- Nous savons tout ce qui a été fait et tout ce qui se fait dans divers pays pour développer les programmes catholiques à la Radio. Nombreux sont, grâce à Dieu, les ecclésiastiques et laïques qui se sont fait pionniers dans ce domaine, en assurant aux transmissions religieuses la place qui correspond au primat des valeurs religieuses sur les autres choses humaines.

9- Aussi considérant attentivement les possibilités que Nous offre la radio pour l'apostolat et poussés par le commandement du divin Rédempteur: «Allez dans le monde entier; prêchez l'Évangile à toute créature», Nous ne pouvons que vous exhorter paternellement, Vénérables Frères, à augmenter et à perfectionner encore, selon les nécessités et les possibilités locales, les transmissions religieuses.

10- Et parce que la digne présentation à la Radio des cérémonies religieuses, des vérités de la foi et des informations sur la vie de l'Église, requiert, outre la vigilance convenable, des talents et des compétences particuliers, il faudra préparer avec un soin spécial les prêtres et les laïcs destinés à cette importante activité.

11- Nous savons l'intérêt que porte un vaste public aux transmissions catholiques de

télévision. Il est évident que la participation par télévision à la Sainte Messe - comme Nous l'avons dit il y a quelques années - n'est pas la même chose que l'assistance physique au Divin Sacrifice, requise pour satisfaire au précepte dominical. Toutefois les fruits abondants, d'augmentation de la foi et de sanctification des âmes, qui proviennent des transmissions télévisées des cérémonies liturgiques pour ceux qui ne pourraient participer, Nous incitent à encourager ces transmissions.

12- Ce sera le devoir des Évêques de chaque pays de juger de l'opportunité des diverses transmissions religieuses et d'en confier la réalisation à l'Office national compétent, lequel, comme dans les secteurs précédents, déploiera une activité convenable d'information, d'éducation, de coordination et de vigilance sur la moralité des programmes.

*Extrait de l'Encyclique «Miranda Prorsus» de S.S. Pie XII
8 septembre 1957.*

• • • • •

13- Étudiez comment on peut utiliser de la manière la plus efficace... sans négliger le concours précieux offert par la presse et par les autres formes modernes de diffusion de la pensée; songeons par exemple, combien pourrait être utile, même pour la diffusion de l'enseignement catéchistique et de la prédication évangélique parmi les fidèles dispersés loin des centres paroissiaux, ainsi que pour leur participation, fût-elle réduite, aux cérémonies et offices religieux, l'emploi approprié d'émissions radiophoniques qui ont déjà rendu, en certaines circonstances, d'appréciables services.

*Extrait du discours de S.S. Jean XXIII
au Conseil épiscopal latino-américain
le 15 novembre 1958.*

• • • • •

14- Les offices liturgiques ne peuvent être irradiés sans une permission expresse de l'Ordinaire. (Cf. S.O., priv., 17 mars 1928).

*Extrait des Constitutions Synodales
du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
1945, art. 345, 4.*



15- Une autorisation expresse de l'Ordinaire du lieu est requise pour transmettre par la radio ou la télévision les actions liturgiques ou les pieux exercices qui se déroulent à l'intérieur d'une église ou au dehors; celui-ci ne doit donner son autorisation qu'après avoir constaté auparavant: Que le chant et la musique sacrés répondent bien aux lois soit de la liturgie, soit de la musique sacrée. Et, s'il s'agit de transmission par la télévision, que tous ceux qui participent à la fonction sacrée soient suffisamment préparés, de façon à ce que la cérémonie se déroule avec dignité et d'une façon pleinement conforme aux rubriques.

16- L'Ordinaire du lieu peut donner cette autorisation d'une manière habituelle pour les transmissions qui se font d'une façon régulière à partir de la même église si, tout bien étudié, il s'avère que tout ce qui est requis est soigneusement observé.

17- Les appareils utilisés pour la transmission par la télévision ne doivent, autant que possible, pas être placés dans le chœur; ils ne doivent jamais être tellement près de l'autel qu'ils constituent une gêne pour les cérémonies.

18- Les opérateurs de ces appareils doivent observer la gravité qui convient au lieu et à la cérémonie sacrée, et ne pas troubler la piété des assistants, particulièrement aux moments qui demandent le plus de recueillement.

19- Ce qui a été dit à l'article précédent doit aussi être observé par les «photographes», d'une façon plus attentive même, étant donné la facilité avec laquelle eux et leurs appareils peuvent se déplacer.

20- Les recteurs des églises veilleront à ce que les prescriptions des articles 17 et 19 soient fidèlement observées; et les Ordinaires des lieux ne devront pas manquer de donner les règles plus précises qu'exigent peut-être les circonstances.

21- Comme la transmission par radio exige de sa nature que les auditeurs puissent la suivre sans interruption, il est bon, lorsqu'il s'agit de la transmission d'une messe, particulièrement s'il n'y a pas de «commentateur», que le célébrant prononce «d'une voix un peu élevée» ce que les rubriques demandent de prononcer à voix basse; et de même qu'il prononce «plus fort» ce qui doit être prononcé à haute voix, afin que les auditeurs puissent facilement suivre toute la messe.

22- Il est bon, enfin, avant la transmission de la messe par radio ou télévision, d'avertir les auditeurs ou les spectateurs que la vision ou l'audition de cette messe ne suffit pas pour satisfaire au précepte de l'assistance à la messe.

*Extrait de l'Instruction «De musica sacra»
de la Sacrée Congrégation des Rites sur la musique sacrée et la liturgie
3 septembre 1958.*



23- Le Saint-Père sait d'ailleurs les efforts notables accomplis à cet égard en plusieurs pays et les résultats substantiels obtenus. Bien volontiers, Il félicite ceux qui en sont les artisans et invite tous les directeurs d'émissions religieuses à redoubler de zèle. La préparation de ces programmes sans doute est difficile, et elle demande le concours d'un personnel, ecclésiastique et laïque, formé avec soin. À une exacte fidélité aux exigences de la doctrine et aux directives de la hiérarchie, il faut joindre une qualité artistique et technique, qui garantisse, dans le cas surtout des cérémonies sacrées, la parfaite dignité de la transmission. Ces difficultés de la tâche sont, pour Sa Sainteté, un motif de plus d'exhorter tous les responsables à un travail assidu et coordonné dans le cadre de chaque nation, et à une coopération toujours plus étroite au plan international.

*Extrait de la Lettre de Mgr A. Del'Acqua
24 juillet 1956.*

• • • • •

24- La T.V. est aussi, incontestablement, un nouveau moyen auxiliaire pour la diffusion du Message Évangélique et pourra aider à approfondir la connaissance de la vie de l'Église et de sa institution. On peut affirmer à cet égard que, plus favorisée que le cinéma et même la radio, la T.V. a reçu, chez nous comme ailleurs, le baptême chrétien dès son apparition.

*Extrait de l'allocution de Mgr A. Galetto
à la cinquième Semaine Nationale italienne pour le renouveau pastoral
le 16 septembre 1954.*

• • • • •

25- En faisant pénétrer dans les maisons la liturgie, la télévision la rend accessible à tous ceux qu'un cas de force majeure empêche d'y prendre part. Ici, je pense à vous, chers malades, qui verrez désormais la solitude de votre chambre se peupler d'images les plus saintes et les plus aimées. Je pense à vous, mères de famille, qui ne pouvez assister à cette messe de minuit pour garder la maison, ou rester au chevet d'un enfant souffrant. Je pense à vous, hommes au cœur droit, mais à la foi hésitante, que des préjugés tenaces séparent encore de la vie chrétienne. À vous aussi, pauvres pécheurs, qui avez soif de l'état de grâce. Vous n'osez pas venir; osez du moins entendre... et voir! Du fond de vos timidités et de vos remords, et peut-être à travers vos larmes; seuls en face de ce poste qui vous transmet comme du fond des âges l'appel discret et bouleversant du Christ, regardez!... Regardez sur cet écran les mains consacrées du prêtre élever, pour votre salut et le salut du monde, cette

Hostie sainte que votre vie quotidienne a peut-être méconnue ou profanée. Regardez-les monter vers le ciel, ces mains suppliantes de l'Offertoire. Reconnaissez ces rites de votre enfance. Revoyez cette église où vous avez été baptisé et où, quoi qu'on ait fait, on n'est jamais un étranger.

26- Les voies de Dieu sont insondables! Vous tous qui cherchez dans le secret; incroyants qui n'avez jamais connu la lumière: elle vient à vous par cette voie nouvelle et mystérieuse, pour la première fois.

27- On a dit naguère les conversions opérées grâce à la radio, par «L'Évangile par-dessus les toits». Désormais, il y aura aussi, les miracles de «l'Église à travers les murailles».

*Extrait de l'allocution de S. Éminence le Cardinal Suhard
à la messe de minuit de Noël 1948
à Notre-Dame.*

• • • • •

28- Si la messe radiodiffusée avait pu jusqu'ici jeter le trouble dans certains esprits, ce qui n'est pas certain, les pages que vous lui consacrez constituent une excellente mis au point. Il est désormais acquis que l'audition de cette messe ne permet pas aux chrétiens en général de satisfaire au précepte dominical, puisqu'elle les prive de certains éléments essentiels du sacrifice, notamment de la possibilité de communier.

29- Par contre, la messe radiodiffusée offre de précieux avantages aux personnes qui, dans les hôpitaux, les cliniques ou les demeures privées, sont contraintes, par l'âge, les infirmités ou la maladie, à ne pas sortir. Elles ont la satisfaction de s'unir d'intention au sacrifice, d'entendre les chants, les prières, les enseignements du prêtre et peuvent ainsi alimenter leur vie intérieure. Il peut même se produire que, par amour de l'art ou pour le plaisir d'entendre un exposé doctrinal, des chrétiens peu fervents, même des non-chrétiens, soient ou deviennent progressivement, le dimanche, des auditeurs assidus de la messe radiodiffusée, tant ils sentent le besoin de satisfaire, à leur manière, le sentiment religieux que tout homme porte en soi. Qui sait? Cette messe sera peut-être un jour, pour certains, un chemin de Damas, le point de départ d'un retournement intérieur, tout au moins d'une évolution bienfaisante. Au contact même lointain du divin, malgré l'écran d'un poste radiophonique, sous le travail de la grâce, des yeux peuvent s'ouvrir à la lumière, des inquiétudes s'évanouir, des indifférences s'atténuer, des âmes se hausser au-dessus des vilenies ou turpitudes de la terre pour retrouver le sens et le goût de la beauté et du divin. Quel magnifique apostolat!

30- Envisagée sous cet angle, la messe radiodiffusée présente donc des avantages certains et l'on ne peut qu'en souhaiter le maintien. Sans elle une partie de la famille humaine continuerait à mourir d'inanition parce qu'elle ignorerait des richesses qu'elle côtoie sans les apercevoir; avec elle, lui est servie la nourriture abondante et saine que lui annonce et lui transmet régulièrement la voix des ondes: «*Frange esurienti panem!*»

*Texte de S. Éminence le Cardinal Roques, archevêque de Rennes
rapporté dans le no 1 de la Revue Internationale de Télévision et de Radio
1951.*

• • • • •

31- Après ce qui vient d'être dit, la question suivante se pose: la radio et la télévision peuvent-elle être également mises au service du ministère des âmes?

32- Tout d'abord, il est certain que la radio et la télévision ne peuvent entrer en ligne de compte dans l'administration des sacrements. De par leur structure intérieure, elles ne se prêtent pas à un dialogue entre le prêtre et l'auditeur. Actuellement ces moyens de diffusion se limitent encore à une simple «présentation» de la parole et de l'image, présentation qui est faite non à une personne en particulier, mais à tout le monde.

33- Par contre, la radio et la télévision sont susceptibles de diffuser et de répandre la Bonne Nouvelle, l'Évangile. La diffusion de l'Évangile ainsi comprise a été approuvée sans équivoque par des Documents Pontificaux. Le «Sermon par-dessus les toits» atteint sans aucun doute d'innombrables hommes, qui vivant dans un milieu laïcisé seraient privés sans cela de tout contact avec l'Église et qui de cette manière peuvent être atteints par le message que l'Église adresse «Urbi et orbi».

34- En ce qui concerne la transmission des offices religieux en direct, elle a donné lieu à des appréciations fort différentes selon la situation religieuse de chacun. En réalité, le but premier de semblables transmissions est d'atteindre, selon le principe «*sacramenta propter homines*», les malades, les personnes âgées, les infirmes et tous ceux qui vivent dans la «diaspora» et qui se trouvent donc trop éloignés d'une église. N'oublions pas que la transmission d'une fonction sacrée est une présentation objective du mystère de l'Église dans la liturgie, et possède une réelle valeur et une grande importance, car dans une société de plus en plus nivelée par le bas, l'Église est la seule représentante de l'ordre voulu par Dieu sur la terre.

35- À côté des transmissions des fonctions sacrées, l'Église présente soit à la Radio, soit à la Télévision, des émissions d'actualité insérées dans le programme général. Ces émissions concernant les grands problèmes de l'Église, en notre pays ou dans les pays étrangers: vie monastique aussi bien que vie des travailleurs chrétiens; points divers de rencontre entre l'Église et le monde contemporain; rapport entre la foi et la vie concrète; conférences sur la doctrine de l'Église, son activité sociale et charitable; transmissions directes de grandes manifestations religieuses et d'autres émissions de ce genre de caractère national ou européen; tout cela peut servir de thème aux émissions catholiques d'actualité. Les émissions religieuses s'efforcent ainsi d'établir une harmonie entre le rythme de l'année civile et celui de l'année chrétienne, de conserver le caractère sacré des dimanches, des jours de fêtes et des temps liturgiques, et ceci dans l'espoir de rapprocher la vie de l'Église de celle des hommes et la vie des hommes de celle de l'Église.

*Extrait de la Lettre pastorale des Évêques d'Allemagne
sur la radiodiffusion et la télévision
24 juillet 1956.*

• • • • •

36- La participation active des fidèles à la messe, même contenue dans de justes limites, doit être éclairée et intelligente. Les fidèles doivent savoir ce qu'est la messe, pourquoi ils doivent tenir leur partie dans sa célébration, quel est le sens des gestes et des paroles qu'on leur demande d'accomplir ou de prononcer.

37- Il est nécessaire d'expliquer systématiquement, de temps à autre, en quoi consiste le mystère de la messe, quels sont ses principaux rites, leur signification, l'attitude qu'ils réclament de la part des fidèles. Cette explication méthodique doit être faite pour elle-même, en dehors de la célébration, par divers procédés: conférences, homélies dominicales, sessions liturgiques paroissiales, cercles d'études, explications pour le bon emploi du missel, projections, expositions liturgiques.

38- On recourt parfois à une présentation des rites de la messe, mimés lentement par un prêtre à l'autel tandis qu'un autre prêtre donne des explications. Ce genre de leçon de choses présente de graves inconvénients parce que les fidèles risquent de confondre ce simulacre avec la messe elle-même, ou d'en être choqués dans leur sens religieux.

39- Il faut éviter également de transformer la célébration même de la messe en pure démonstration pédagogique.

40- Il ne faut pas oublier que la liturgie est avant tout action sacrée. La catéchèse éclaire cette action. C'est donc une raison de plus pour que cette action soit belle et juste. Les meilleurs commentaires sont inutiles et même nuisibles, ils vont contre leur but s'ils attirent l'attention sur une célébration peu digne. Une belle célébration sans aucune catéchèse peut donner par elle-même un certain sens du sacré; elle inspire le respect et la dévotion; au contraire, une catéchèse purement verbale et théorique, à laquelle ne correspond pas un effort de réalisation, ne sera pas prise au sérieux.

41- Les fidèles seront à la fois édifiés et instruits s'ils pénètrent dans une église bien tenue, dégagée de toute ornementation médiocre, où rien n'empêche le regard de se poser sur un autel digne, aux lignes bien visibles dominé nettement par la croix; s'ils assistent à des cérémonies bien préparées, où le prêtre et les ministres accomplissent leurs fonctions avec un sens religieux évident; si tout est vrai, simple, pur, noble, dans les objets et le décor; si les lectures sont faites avec calme et intelligence; si les chants sont beaux, adaptés aux possibilités de la schola ou de la foule.

42- La messe n'est pas une action magique qui opère totalement en dehors de nous et de notre consentement. Elle n'est pas non plus un exercice de piété dont la valeur

dépendrait avant tout de la ferveur des assistants. Elle est un acte du Christ qui fait appel à notre collaboration consciente, à l'adhésion de notre foi. C'est pourquoi la proclamation de la parole de Dieu y joue un rôle important.

43- Cette proclamation n'est pas une pure préparation intellectuelle, un prélude à l'action eucharistique, si bien que les fidèles pourraient s'en dispenser aisément et n'arriver à la messe qu'à partir de l'Offertoire. La messe est un tout dans lequel la proclamation de la parole est déjà partie intégrante du mystère. Comme l'Eucharistie, la parole est un festin de communauté: pour nourrir avec profit nos âmes à la table eucharistique, il est bon que nous commençons par alimenter notre foi à la table de la parole.

44- La parole de Dieu est d'abord présentée par les lectures du texte biblique, puis par la prédication.

45- La prédication fait partie de la liturgie de la messe; elle est, en principe, un acte du célébrant lui-même; elle est liée à la lecture du texte biblique dont elle est comme le commentaire, et au mystère eucharistique auquel elle conduit.

46- Les lectures bibliques sont destinées à être présentées à la communauté et entendues en commun.

47- Il ne suffit donc pas que chacun, en particulier, suive dans son missel le texte de ces lectures; elles doivent être proclamées de façon audible et intelligible pour tous.

48- Dans la mesure et selon les modes autorisés par les lois et usages liturgiques que nous rappellerons plus loin (nn. 172, 195-196), on donnera la traduction des lectures dans la langue des fidèles.

Extrait du Directoire pour la pastorale de la messe à l'usage des diocèses de France, Bonne Presse, 1956.

49- Combien de baptisés fréquentent régulièrement l'église? 20, 30, 40, 60, 80%? C'est quelque chose, mais c'est toujours une partie et ce n'est pas le tout.

50- Et les autres? Et ceux qui se disent chrétiens, mais sont séparés de l'Église? Et les païens modernes, éclairés par la lumière électrique? Tous ceux-là, ce sont aussi des âmes à sauver. Ils ne s'approchent pas de l'Église et le prêtre pourrait difficilement les approcher.....

51- Radio et Télévision véhiculent discrètement la parole de Dieu, l'image et presque la présence de Dieu partout. À portes fermées, le Christ entre et dit: «*Pax vobis! Nolite timere, ego sum*».

52- «La paix à vous tous! Ne craignez point, c'est moi». Beaucoup ne croient pas en lui parce qu'ils ne le connaissent pas, ou bien parce que, depuis longtemps, il sont perdu le contact avec lui.

53- Par la Radio et la Télévision s'opèrent les rencontres discrètes de Jésus avec la Samaritaine au puits: on parle du «*Donum Dei* - du don de Dieu» et on apprend ce qu'est ce don de Dieu. Par la Radio et la Télévision on rétablit le contact, le courant passe de nouveau, le courant de l'esprit qui excite, éclaire, touche, émeut, toujours avec cette douceur suave et irrésistible qui est le secret de la grâce de Dieu. Ce

serait une grave mission d'Apostolat, de ne pas se servir de la Radio et de la Télévision, pour rapprocher Dieu des âmes et les âmes de Dieu.

*Extrait de l'allocution prononcée par le Nonce apostolique
à la clôture du Congrès de UNDA
27 avril 1955.*

• • • • •

54- Autre avantage qui précisément retient l'attention de l'Église c'est que par la Télévision le côté religieux de l'humanité peut être accentué et nous savons nous-mêmes ici toutes les richesses que nous pouvons rencontrer dans ces émissions religieuses de chaque dimanche qui permettent à ceux et à celles qui sont retenus sur un lit de souffrances, non pas simplement d'entendre comme par la Radio une messe qui se célèbre, mais de s'y associer, en voyant le déroulement des cérémonies - de faciliter la Foi des uns, d'affermir la confiance des autres, en un mot de les soutenir dans leur sens religieux.

*Extrait de l'allocution prononcée par S. Éminence le Cardinal Feltin
à la messe télévisée du 11 janvier 1959
à Notre-Dame de Paris.*

• • • • •

55- Pour traiter ou discuter, à la radio ou à la télévision, d'un sujet religieux, social ou philosophique, un clerc doit obtenir la permission de l'Ordinaire. La même règle s'applique si le clerc fait lire un travail de sa composition. On demande la permission assez tôt pour que l'Ordinaire soumette les textes à la censure préalable, s'il le juge à propos.

56- Un clerc ne peut ni organiser, ni diriger une émission, ni écrire le texte d'une série d'émissions, sans la permission expresse de l'Archevêché.

57- C'est à la Chancellerie qu'on s'adresse pour satisfaire aux lois relatives à la censure des livres et des textes destinés à la radio ou à la télévision.

*Extrait du Synode de Montréal
art. 13, art. 90, 4^o.*

• • • • •

58- La messe est un repas sacrificiel qui reproduit la Cène et le Calvaire. En tant que repas, la messe radiodiffusée ne pourra jamais être complète, puisqu'elle ne saurait nous apporter la communion sacramentelle. Le passant qui, le soir du réveillon, regarde à travers les vitres d'un restaurant les autres manger, participe au spectacle, mais non pas au repas. La messe retransmise par télévision donne le spectacle de la communion; mais pas la communion. Même si un chrétien peut satisfaire à l'obligation de la messe hebdomadaire sans communier, il ne le peut qu'à la condition d'assister à une messe non mutilée de ce pouvoir de distribuer le Corps du Christ.

59- Mais cette messe retransmise par radio ou télévision est-elle dépourvue de toute valeur religieuse? Non. Prenons une autre image. Dans certains hôpitaux, on rend visite aux contagieux derrière une cloison de verre. Le visiteur est en union avec le malade, sa visite compte. La messe radiodiffusée et télévisée comptera comme compte une visite au Saint-Sacrement et plus encore: les auditeurs et les téléspectateurs, en effet, s'unissent à une messe réelle, dont certains éléments, certains signes, leur sont objectivement transmis. Leur participation n'est pas parfaite. Mais tous ceux qui ne peuvent pas faire mieux, les malades, par exemple, comment ne pas penser que leur communion spirituelle est authentique?

*Article non signé
dans la Revue Internationale de Télévision et Radio
N° 1 (1951), p. 31.*

• • • • •

60- Il ne faudrait pas conclure de l'opposition que nous avons exprimée que la messe radiodiffusée ou télévisée est privée de toute valeur religieuse de rassemblement. Bien au contraire, si nous sommes fidèles à notre petite église, la radio et la télévision, plus encore que le journal et le cinéma, nous permettront de communier avec la Grande Église Catholique. Un jour très proche viendra où les chrétiens seront en union par le son et l'image avec la messe célébrée à Rome par le Pape, à la première messe d'un jeune prêtre noir au centre de l'Afrique, ou à un baptême quelque part aux Indes.

61- Le monde connu est en train de s'unifier comme au temps du Christ, à cette différence près que le monde connu était alors le bassin méditerranéen: aujourd'hui, c'est la planète tout entière qui se découvre à elle-même. La race humaine en prenant conscience du corps qu'elle se tisse, se donne par la radio et la télévision un système nerveux à l'échelle de ses dimensions nouvelles. Elle prépare par le fait même un milieu plus favorable au développement du Corps mystique du Christ.

62- Avant la fin de ce siècle, le chrétien sanctifiera peut-être le jour du Seigneur, le dimanche, par deux réunions de caractère fort distincts; l'assemblée de la petite église et celle de la grande Église; la messe de la paroisse et la messe radio télévisée, la seconde présupposant la première au lieu de la supplanter.

• • • • •

63- À la question ainsi posée il faut répondre nettement: non. Mais pourtant, insistera-t-on, j'assiste à la messe chez moi, près de mon poste, d'une façon bien plus recueillie qu'à l'église. J'y comprends mieux les lectures, je m'y associe davantage aux prières, j'ai l'impression d'être vraiment présent au sacrifice. J'y consacre d'ailleurs une heure entière alors qu'une messe basse, sans chant ni sermon, ne me retiendrait à l'Église qu'une demi-heure. Tout cela est vrai, je le veux bien, mais savez-vous pourquoi l'Église exige, si vous n'avez pas d'empêchement, votre présence physique dans le lieu même où se célèbre la messe, même si vous y êtes dans des conditions plus défavorables pour la suivre? C'est la possibilité de communier sacramentellement. Il sera toujours nécessaire au chrétien qui voudra participer pleinement au rite essentiel de la religion catholique qu'est la sainte messe, de se trouver à proximité de l'autel et de pouvoir se présenter à la table de communion.

64- Mais alors, et nous qui ne pouvons pas nous rendre à l'église, nous les malades, les immobilisés, les vieillards retenus au logis par l'âge ou les infirmités, nous ne participons donc pas réellement à cette messe que vous disiez tout à l'heure célébrée spécialement pour nous?

65- Attention! La question ainsi retournée est toute différente! Pour vous, il n'y a pas de précepte: à l'impossible nul n'est tenu.

66- Vous n'avez donc pas à vous demander si «cela compte» ou si «cela ne compte pas». Autrement, on en arriverait à faire une obligation, pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer de suivre la messe radiodiffusée; ce qui serait excessif, avouez-le. Laissons donc ce terrain juridique. Ce qu'il faut dire, c'est que la radio vous offre un moyen merveilleux de suppléer, dans une très large mesure pour votre profit spirituel, à cette assistance pleinement liturgique qui, pour une raison ou une autre, vous est impossible.

66- On recommandait jadis et on recommande encore aux malades qui ne peuvent aller à la messe d'en lire le texte, s'ils le peuvent, dans leur paroissien ou leur missel. Et c'est très bien. Mais comme il y a plus de facilité et de joie à s'unir ainsi à distance au rite sacré, lorsqu'on peut en suivre, à l'audition, tout le développement et sentir parfois jusqu'à l'ambiance du sanctuaire et jusqu'au volume de l'assemblée! Vous en êtes, de cette assemblée. La communication que vous avez avec l'officiant à l'autel et avec toute la communauté chrétienne qui offre la messe avec lui, est réelle. Mais cette communication est spirituelle. Elle n'est pas sacramentelle. Car le sacrement comporte un élément sensible bien défini qui, dans le cas de l'Eucharistie, consiste à manger le Corps du Christ sous l'espèce du pain. En écoutant la messe à la radio, vous pouvez aussi offrir et vous pouvez communier, mais spirituellement.

67- Or, cette distinction est importante jusque dans la pratique ou, comme je le disais tout à l'heure, dans l'usage que vous pouvez faire de cette messe radiodiffusée. Par exemple, ne vous inquiétez pas, et ne protestez pas trop, si les conditions dans lesquelles se fait la diffusion ne vous permettent pas d'entendre absolument toute la messe. Cet arrêt dans l'audition n'est pas une catastrophe. D'abord, je le répète, parce que vous n'avez pas l'obligation de suivre intégralement la messe. Ensuite et surtout parce que, au plan spirituel où nous nous plaçons, le fil n'est pas rompu parce que vous cessez d'entendre. Vous pouvez, par exemple, tout aussi bien communier spirituellement et vous unir aux dernières actions de grâces, même si vous êtes laissés à vous-mêmes après l'*Agnus Dei*. Ce en quoi la radio peut vous aider le plus efficacement, au fond, c'est à la préparation psychologique à cette participation spirituelle. C'est pourquoi, si paradoxal que cela puisse paraître, il est plus important pour vous d'entendre à loisir la première partie de la messe, dont le rôle principal est de donner aux assistants cette préparation par les lectures, les chants, les prières communes, et par le sermon ou l'homélie, qui, à ce titre, fait partie intégrante de la liturgie traditionnelle. Il serait de mauvaise pédagogie d'abréger ou de précipiter tout cela sous prétexte de vous mener à tout prix jusqu'à la bénédiction finale. Remarquez bien que tout le possible est fait pour que vous entendiez la messe jusqu'au bout et que, généralement, lorsqu'il y manque quelque chose, c'est bien peu. Mais c'est concevoir bien matériellement les choses que de croire que vous subissez un préjudice si vous n'entendez pas «*Ite missa est*». Prononcez dans votre cœur «*Deo gratias*» et «*Amen*», et votre exercice spirituel, car c'en est un, n'en sera pas moins satisfait.

*Article paru dans La Revue Internationale de Télévision et de Radio,
N° 1 (1951), p. 40.*

• • • • •

68- Une émission est en «direct» quand le spectateur voit ce qui se passe au moment même où la scène se déroule.

69- Une émission est en «télé-cinéma» quand le spectacle a été enregistré sur pellicule comme un film ordinaire, puis diffusé ultérieurement en «différé» sur les antennes.

70- La messe de minuit à Notre-Dame était une émission en direct. Le premier message du Pape à la télévision avait été enregistré sur film à Rome et transmis quelques semaines plus tard en télé-cinéma par la Tour Eiffel.

71- Nous avons toujours tenu très fermement à un point de doctrine depuis que nous sommes chargés des émissions religieuses à la radio et à la télévision. Nous n'avons jamais accepté de transmettre une émission de prières en différé. La messe radiodiffusée est une émission fort différente des autres productions: les auditeurs n'y sont point passifs. Ils participent vraiment, dans toute la mesure du possible, à l'office. Je connais un malade, très proche de la mort, qui tenant à s'habiller et à se lever pour suivre, la messe radiodiffusée. Nous nous sommes toujours interdit de mentir à ces fidèles en faisant passer une messe enregistrée. Ils ne doivent pas prier

sur un disque; mais avec des prêtres qui, au moment même, célèbrent réellement la messe.

72- Il faut donc bien distinguer les émissions d'information et les émissions de prières.

73- Quand le reportage d'une cérémonie religieuse passe aux actualités, le journal filmé n'a pas l'intention de faire prier les spectateurs de la salle, mais de les informer. Le Souverain Pontife s'es plié volontiers à l'enregistrement d'un discours devant une caméra, comme l'usage s'en est répandu chez les chefs d'États ou les ministres qui ont une communication à faire à leur peuple. Dans quelques années, le Vatican sera peut-être équipé d'un studio d'enregistrement et, dès que le Pape aura parlé, tous les écrans du monde reproduiront son discours. Mais le jour où la télévision nous mettra en contact avec la messe du successeur de saint Pierre, l'émission sera en direct. Il serait tout à fait intolérable de filmer cette messe pour faire ensuite prier les fidèles de l'univers entier sur une pellicule qui se déroulerait devant le télé-cinéma de Radio-Vatican.

*Article paru dans la Revue Internationale de Télévision et de Radio,
N° 1 (1951), p. 40.*

• • • • •

74- Cependant, étant chargé d'un mouvement liturgique, je me permets de signaler que la messe radiodiffusée a exercé une grosse influence sur les célébrations paroissiales. S'il y a des messes dialoguées et si beaucoup de prêtres se soucient maintenant de commenter la messe, c'est en grande partie parce que la radio leur en a donné l'idée.

75- Mais cette indifférence des gens qui laissent leur radio fonctionner pendant qu'ils font autre chose n'existe pas dans la même mesure en télévision. La télévision exige beaucoup plus d'attention. Par conséquent, elle peut réaliser une pédagogie beaucoup plus efficace que la radio. Et puis, à l'égard de l'influence sur la célébration paroissiale, je crois que la messe télévisée donne un exemple plus efficace, en faisant voir une célébration: or rien ne porte à l'imitation autant que ce que l'on voit. La messe radiodiffusée, dans la mesure où elle est admirablement changée, donne souvent l'impression de quelque chose d'exceptionnel, mais notre messe télévisée, parfois très modeste, où l'on voit un petit groupe de fidèles qui prient, qui se tiennent bien, un célébrant très digne, qui porte une belle chasuble, qui manie un beau calice, cette messe télévisée peut beaucoup aider à répandre le désir et la pratique d'une belle célébration.

*Extrait d'un article du R.P. Roguet,
dans la Revue Internationale de Télévision et de Radio
N° 4-5 (1954), p. 34.*



Que vont faire les gens qui, chez eux assistent à la messe télévisée?

76- De deux choses l'une ou bien ils sont assez indifférents et continuent à bavarder, à fumer, à accomplir des besognes domestiques; on leur enseigne donc un certain irrespect à l'égard de la messe; ou bien ces fidèles prient vraiment, et alors nous sommes l'occasion d'une véritable idolâtrie, puisqu'ils vénèrent ce qui est une simple image?

77- Mais cette image est actuelle, reliée à une vraie hostie. C'est l'hostie qui produit réellement cette image, et, à cet égard, il faut bien prendre garde à ne pas assimiler la télévision au cinéma. Je suis bien d'accord qu'il est très gênant parfois de voir l'élévation au cinéma, parce que d'abord, lors de la prise de vues, ce n'était peut-être pas une vraie élévation: tout était peut-être factice. Et si c'était une véritable élévation, le temps a passé; cette hostie doit être maintenant consommée; l'image que nous en voyons ne correspond plus à aucune présence réelle, même indirecte ou relative. Mais quand j'assiste à une messe télévisée, le reflet de l'hostie que je vois est produit par une véritable hostie, et par conséquent se relie à la présence réelle. C'est pourquoi, il ne faudra jamais accepter une messe télévisée en différé. Si les progrès de la télévision doivent aboutir, comme les progrès de la radio, à multiplier les émissions en différé, il faudra que la messe reste toujours en dehors de ce progrès. Et puis, ces fidèles qui, dans leur chambre, dans leur salon, assistent à la messe télévisée ne voient pas une simple fumée, un simple fantôme; ils se relient à une messe véritable, célébrée par une communauté véritable, et ils voient cette communauté. Je dirai donc, pour être bref, que l'assistance à la messe télévisée n'a pas de valeur canonique et n'en aura jamais. Les fidèles qui peuvent aller à la messe paroissiale n'en seront jamais dispensés au profit de la messe télévisée. Il faudrait pour cela que la télévision fasse encore de sérieux progrès et, par exemple, qu'elle nous permette de manger ce qu'on voit sur l'écran! Je ne pense pas que nous y arrivions jamais, et les théologiens peuvent donc être tranquilles: la télévision de la messe ne peut pas suppléer la participation réelle à la messe. Mais une fois qu'on a dit qu'elle n'a pas de valeur canonique, ce serait une grave erreur de dire qu'elle n'a même pas cette valeur religieuse profonde qu'on reconnaît à une lecture spirituelle ou à la vue d'un beau film religieux. Je dirais plus: elle a une valeur eucharistique parce qu'elle nous relie à une communauté réelle actuellement rassemblée par l'Eucharistie. À cet égard, il y a une immense différence entre le malade qui offre les messes qui se célèbrent dans le monde entier, et le malade qui s'associe à une messe radiodiffusée ou télévisée. Si l'Eucharistie est le sacrement de l'unité, on peut penser que la grâce de l'Eucharistie est réalisée par la messe radiodiffusée ou par la messe télévisée. La présence réelle, la réalité du corps du Christ immolé et prêt à être mangé n'est pas, en effet, réalisée par la messe radiodiffusée ou télévisée. Mais la réalité profonde du sacrement: l'unité, est réalisée, par l'intermédiaire de la communauté que l'on voit, et qui est, elle, rassemblée autour de la présence réelle.

78- J'ai parlé jusqu'ici comme si la messe n'était pas autre chose que la consécration du pain et le sacrifice du Corps du Christ. Or, ce serait singulièrement tronquer la réalité. La messe est également le sacrifice et le banquet de la parole. Et je me permets d'affirmer qu'à l'égard de la parole, la télévision de la messe est irremplaçable. On nous dit: ne télévisiez pas la messe; faites toutes les émissions religieuses que vous voudrez, elles apporteront la vérité divine, elles feront du bien.

Eh bien, je ne crois pas que cela suffise. Seule la messe donne une véritable instruction religieuse et sacrée, parce que c'est dans la messe que s'accomplit le mystère de la parole. Toutes les émissions que nous faisons avant la messe, si intelligentes et si pieuses qu'elles soient, demeurent de la pédagogie purement humaine. Ce sont des émissions de variétés religieuses, et on n'y adhère que dans la mesure où l'émission est bien faite, où celui qui parle est sympathique et intelligent. Et ici, permettez-moi d'apporter encore l'exemple de la radio. Il y a presque vingt ans, quand j'ai commencé à m'occuper de radio en France, il n'y avait pas de messe radiodiffusée et il n'y avait pas de sermons proprement dits. Il y avait ce qu'on appelait «la causerie religieuse». Cela consistait en ce qu'un ecclésiastique venait dans un studio de radio, entre un récital de violoncelle et une émission de chansonniers, faire une causerie à se sujet religieux. Il commençait toujours en disant: mes chers auditeurs. Il ne disait pas: mes frères, il se sentait astreint à une certaine neutralité, du fait qu'il parlait dans un studio, à des gens qui prenaient son émission avant ou après les émissions profanes. J'ai lu toutes les émissions qui se sont faites de cette manière entre 1935 et 1939. Et je peux témoigner de leur vide. On faisait de l'apologétique toute extérieure: que de fois ces causeries comportaient des envolées admirables pour dire: «Ah! mes frères, comme c'est beau la Foi! Quels trésors possède l'Église, si vous saviez!...» Mais on ne disait jamais quel était le contenu réel de cette Foi, de ces trésors. Depuis la guerre, sous l'influence de circonstances que je n'ai pas à analyser ici, ces causeries religieuses ont été à peu près supprimées, et on a introduit le sermon dans la messe. C'est-à-dire que maintenant la radio diffuse la parole de Dieu; le prédicateur parle avec une autorité divine, dans une atmosphère de foi, et comme il s'adresse à des croyants avant de s'adresser aux auditeurs, il n'éprouve aucun respect humain. Il n'éprouve aucun besoin de diminuer la vérité divine. Il la donne dans toute sa profondeur et dans tout son éclat. Il en est de même à la télévision. L'enseignement qui se donne à la messe participe au caractère sacré de la messe, qu'il s'agisse des lectures liturgiques, du commentaire, et surtout du sermon. C'est un sermon à la messe; ce n'est pas une causerie religieuse interrompant la messe. Et cela est capital. Bien que tout le monde ne soit pas d'accord avec moi sur ce point, je crois qu'il est important et même essentiel de montrer de temps en temps la communauté pendant le sermon. Si vous ne le faites pas, vous réduisez le prédicateur à ses dons de charme personnel. Le prédicateur se présente, si j'ose dire, nu en face du téléspectateur, comme personne privée et non plus comme messenger de la vérité divine. C'est pourquoi je crois qu'il est capital, d'un point de vue théologique, du point de vue du mystère de la parole, non pas de montrer sans cesse l'assemblée, mais de faire sentir fréquemment sa présence au téléspectateur, isolé dans son domicile, pour qu'il écoute le sermon comme une parole de Dieu, «ce qu'il est véritablement», dirait saint Paul.

79- Le sermon télévisé présente encore un avantage ignoré de la prédication ordinaire: c'est qu'on peut illustrer le sermon. Il ne s'agit pas de le faire toutes les fois, ni lourdement. Ce n'est pas un moyen pour faire passer le sermon plus rapidement comme on feuillette un livre d'images quand le discours ennue. Mais je crois que, de temps en temps, il est bon de montrer quelque chose qui concrétise le mystère ou le personnage dont on parle. Par exemple, le fait de voir apparaître sur l'écran, pendant un panégyrique de sainte Geneviève «Sainte Geneviève veillant sur Paris» de Puvis de Chavannes, image populaire en France et à Paris surtout, peut aider à fixer l'imagination.

80- Qu'on me permette, pour finir, une réflexion personnelle. Je crois que la parole télévisée est plus pénétrante que la parole radiodiffusée. J'étais persuadé du contraire avant de parler à la télévision. Je pensais que la radio donnait au

prédicateur la supériorité d'être mystérieux, en restant invisible. Et puis, au moins, il n'est pas handicapé par ses disgrâces physiques. S'il a une voix sympathique, ça suffit, peu importe le reste... Il y a, avec le sermon télévisé, une plus grande «présence», une espèce de rayonnement du regard qui ajoute à l'autorité et à la prédication de la parole et à sa persuasion. D'autre part, la télévision permet, comme la radio, de garder un ton d'intimité et de simplicité très grand, qui fait beaucoup pour enlever à la prédication ce caractère emphatique et convenu qui lui fait si souvent du tort en chaire.

*Extrait d'un article du R.P. Roguet
dans la Revue Internationale de Télévision et de Radio
N° 4-5 (1954) p. 34-35.*

• • • • •

81- Ce que l'on veut faire voir, c'est l'assemblée chrétienne qui célèbre la messe. Nous sommes persuadés que la messe n'est ni l'affaire du prêtre seul, ni celle d'un prêtre et d'une chorale. La messe est beaucoup plus que cela. Elle suppose un groupe de fidèles, un rassemblement de fidèles dans lequel il y a des grands et des petits, des hommes et des femmes.

82- Ceci suppose une diversité de fonctions. Car il n'y a pas seulement face à face ou dos à dos le prêtre et les fidèles: il y a une assemblée diversifiée. La liturgie elle-même prévoit qu'un certain nombre de personnages interviennent normalement: des lecteurs, et, dans une grand'messe chantée, il y en a au moins deux: le diacre et le sous-diacre. Dans la nuit de Pâques, des lecteurs qui ne sont pas sous-diacres interviennent pour lire au peuple. Les lecteurs font partie de la célébration et jouent un rôle à eux qui est, à ce moment-là, irremplaçable.

83- Il en faut dire autant de la chorale. Car la chorale ou la schola ne sont pas là seulement pour meubler par un fond sonore des temps qui, sans elles, seraient des temps de silence. Elles ont un triple rôle à jouer: 1°) soutenir le peuple qui va chanter; 2°) alterner le chant avec le peuple fidèle; 3°) enfin, par moments, chanter des morceaux que le peuple ne pourrait pas chanter lui-même. (Et ce chant de méditation est valable pour tous ceux qui vont l'entendre.)

84- À côté des lecteurs, et de la schola, il y a les ministres de l'autel. Ils ne sont pas autour du prêtre simplement pour apporter une décoration, un lustre, un éclat mais aussi pour marquer la séparation de l'autel et des fidèles, entourer l'autel de respect et permettre au célébrant d'être tout entier à sa tâche. Voir ces ministres - qu'il s'agisse des acolytes, du diacre et du sous-diacre - c'est encore voir le lien organique qui unit les fidèles et le prêtre.

85- Le célébrant joue évidemment un rôle irremplaçable. Il est la clé de voûte de l'assemblée; il n'est pas cependant toujours et à tout instant le point de mire de l'assemblée.

86- Les fidèles ne sont pas simplement une masse amorphe de gens qui assistent à

la messe; ils ne sont pas inactifs; on ne les conçoit pas ainsi; ils chantent et, à d'autres moments, ils répondent au prêtre; à d'autres moments, ils écoutent la lecture et c'est la parole de Dieu qui entre en eux et qui pénètre et qui germe en eux. Ce n'est pas de l'inaction; ils sont invités à faire des gestes: à être assis, debout, à s'incliner, à faire le signe de la croix. Lorsqu'ils se lèvent à la Préface, on sait, on voit qu'il se passe quelque chose, même si on ne comprend pas le latin.

87- Enfin, un meneur liturgique, un coryphée, un personnage qui va aider l'assemblée des fidèles à prendre conscience d'elle-même, non par de grands discours, mais par quelques invitations discrètes à se lever ou à s'asseoir ou encore en lui disant une phrase en français qui indique ce que l'oraison dira en latin.

88- Nous avons donc une diversité de fonctions qui commande une diversité de lieux pendant la messe: le lecteur parle de l'ambon, les fidèles sont à leur place, le prêtre est à l'autel, les ministres entourent l'autel. L'intérêt est partout. Car ces rôles sont des rôles complémentaires. C'est l'ensemble de tous ces personnages et de toutes ces fonctions qui constitue l'ecclesia, c'est-à-dire le rassemblement des fidèles, et celui-ci est déjà un signe sacré, le sacrement de l'Église tout entière. Car c'est une diversité harmonieuse, une diversité organique et elle manifeste pour qui regarde la vie d'un corps organisé... Ce corps organisé, c'est l'Église. De sorte que si on voyait cette assemblée vivante où chacune des parties de l'assemblée a un rôle différent et complémentaire des autres, on aurait la vision de l'Église vivante.

89- Je m'excuse d'être remonté à ces considérations. Je crois qu'elles sont fondamentales à partir du moment où on veut organiser une messe télévisée, et qu'elles ont des conséquences pratiques immédiates. Car l'exigence de la liturgie que je viens de rappeler coïncide étonnamment avec les exigences d'une technique de télévision.

90- En effet, si l'on veut faire voir ce que je viens de dire, on aura une diversité d'images, d'une extrême variété, puisque l'intérêt se déplace, mais aussi on aura cette alternance de plans d'ensemble et de gros plans qui est un des secrets de la mise en images. Nous avons ainsi, à partir des exigences de la liturgie, rejoint les exigences d'une technique de télévision.

Quelques exemples:

91- - Lorsque le célébrant entre, on chante un chant d'entrée. C'est tout l'ensemble que l'on doit voir: célébrant, schola, foule.

92- - Lorsqu'on en est à la lecture de l'Épître ou de l'Évangile, c'est le lecteur qui doit être vu, mais c'est aussi peut-être ceux qui l'écoutent.

93- - À la Préface, c'est le célébrant qu'il faut montrer, parce que lui, au nom de l'assemblée tout entière, chante la louange de Dieu, mais ce sont aussi les fidèles parce qu'ils répondent et parce qu'ils se lèvent.

94- - À la communion, je ne pense pas qu'il soit bon de voir les fidèles communier: nous sommes dans un des moments les plus mystérieux. Si on photographie à ce moment-là celui qui communie, on a l'impression d'une profanation. Par contre, ce que l'on peut voir et qui est plein de valeur, c'est la procession des fidèles se rendant à la communion: un groupe d'hommes qui marche vers le Christ et qui marche en chantant, tandis que la chorale soutient ce chant.

95- - Au Credo ou au Gloria, ce n'est pas le prêtre qui est intéressant, mais la foule et la schola. Le prêtre n'est, à ce moment-là que l'un des membres de l'assemblée qui chante la louange de Dieu.

96- Mais voici que surgit un problème: C'est bien de vouloir montrer un groupe de fidèles ayant la foi. Encore faut-il qu'on puisse le montrer. Qu'il sache les attitudes qu'il convient de prendre. Non pas que nous rêvions de gestes mécanisés. Il est normal, lorsqu'on se lève qu'il y ait quelques fidèles qui aillent plus vite, d'autres plus lentement. Du moins faut-il qu'il y ait un certain ensemble.

97- Il faut donc un groupe de fidèles qui sache assister à la messe et qui aime les gestes de la prière. Un groupe de fidèles qui soient prêtes à chanter, et, pour des français, c'est un problème difficile, car le français ne chante pas de chants profanes et encore moins de chants religieux. Lorsqu'on veut faire chanter un groupe de gens, et qu'ils ne sont pas au moins une centaine, il y a toujours des hésitations, parce que chacun attend que le voisin ait commencé. Cela supposera donc une formation lente et différente. Je crois que l'abbé Julien pourrait, tout à l'heure, dire un mot. On est bien loin d'avoir réussi.

98- Il faut des fidèles qui soient désireux de prier. Cela est plus facile et on a trouvé facilement un groupe de personnes qui se sont intéressées à la messe télévisée pour y être participants, parce qu'ils aiment la façon dont cette messe est célébrée. J'ajoute que les enfants ont leur place. Il est normal qu'il y ait des enfants dans une assemblée de chrétiens.

99- Les principes que je viens d'énoncer se trouveraient valables pour la messe, qu'elle soit une messe pontificale, une grand'messe, une messe chantée, ou une messe basse avec des chants en français.

100- Toujours, dans tous les cas, nous nous trouvons devant une symphonie comportant divers centres d'intérêt convergeant vers l'autel, l'assemblée étant toujours participante.

101- Toutefois des problèmes un peu difficiles se sont posés à propos de la messe chantée ou de la grand'messe. Dans ces deux derniers cas, le chant est obligatoirement en latin. Il en résulte pendant le Gloria ou le Credo en raison de la langue étrangère, un statisme plus accentué de l'image.

102- Un autre problème est posé par les lectures en latin. On a, il est vrai, la possibilité de doubler au micro du commentateur: mais le doublage n'a pas la vigueur d'une lecture proclamée directement en français à l'assemblée, et, au delà d'elle, à tous les téléspectateurs.

103- Nous avons souvent adopté la messe basse avec chants en français. L'état actuel du travail liturgique permet alors, tout en respectant parfaitement les rubriques, d'être presque dans les cadres d'une grand'messe dont la première partie serait chantée en français. En effet, à l'heure actuelle, les psaumes viennent d'être traduits en français et mis en musique, de sorte que, pour la première fois depuis des siècles, les catholiques français commencent à savoir qu'il existe des psaumes et commencent à les aimer. Il devient donc possible d'avoir des psaumes chantés en français pour l'entrée, pour la communion, pour la sortie. Par ailleurs, la messe basse permet d'avoir des lecteurs qui proclament l'Épître et l'Évangile en français.

104- On aboutit ainsi à avoir la première partie de la messe ou messe des catéchumènes avec un large emploi du français, tandis que la seconde partie, ou messe des fidèles, va être uniquement en latin. Cela marque très nettement l'articulation des deux parties de la messe.

105- En résumé, nous avons adopté une alternance entre la grand'messe et la messe avec chants en français, celle-ci revient deux fois au moins sur quatre chaque mois, et souvent trois fois sur quatre.

*Extrait d'un article du R.P. Lowel, directeur de «Fêtes et Saisons»
dans la Revue Internationale de Télévision et de Radio
N° 4-5 (1954), p. 36-37.*

• • • • •

106- On pourrait définir le lieu télévisé: un volume dans la lumière. Il sera fonction de l'éclairage dont on dispose. La télévision française n'étant pas grande princesse, c'est souvent de fait un volume restreint.

107- La liturgie, elle, veut un lieu sacré. Lieu sacré que l'on pourrait définir par: «un autel et un espace autour», espace meublé par les fidèles. On en pourrait conclure que c'est l'autel et l'espace autour qui doivent être éclairés et en cela les exigences de la télévision rejoindraient celles de la liturgie. Mais il faudrait vite les opposer, parce que le volume éclairé étant restreint, les fidèles étant ordinairement assez loin de l'autel ne seront pas éclairés, on ne pourra pas les faire voir.

108- Dans les églises, il y a toujours un espace de quelques mètres entre l'autel et les fidèles, espace d'ordinaire trop vaste pour l'éclairage dont on dispose. Cela nous ramène au problème du choix entre une église et un studio. On a fait les deux expériences. On a commencé à l'origine par le studio. Puis on est allé dans une église: Saint-Gervais, et dans cette église même on a dû opérer des déplacements, l'autel principal se trouvant trop loin des fidèles on s'est regroupé dans une petite chapelle où l'on obtenait des proportions meilleures que celles de la nef. Il y avait beaucoup d'avantages à cette solution: nous avions 60 ou 100 fidèles, ce qui nous permettait de donner l'impression d'une foule et nous avions un cadre sacré. Mais l'inconvénient sur lequel nous avons buté, est celui de la paroisse. La télévision ne s'installe pas dans une église sans amener des câbles, des projecteurs, tout un personnel, sans troubler considérablement la vie de la paroisse, de telle sorte qu'il a fallu trouver un moyen pour se retirer d'une église où nous faisons figure d'envahisseurs.

109- Nous avons donc dû revenir au studio. Ce n'était pas sans une certaine hésitation qu'on le faisait, étant précisément sensibles à cette nécessité d'un cadre sacré. Or, il s'est trouvé qu'à l'expérience on a découvert que la puissance lumineuse, cette zone de lumière, ce volume lumineux que j'évoquais tout à l'heure, crée un véritable espace sacré. Ceux qui sont englobés dans cette lumière et ce e qui se passe au delà, les caméras, les câbles, on ne les voit plus. Je me rappelle la

réflexion d'un prêtre qui était venu tout à fait incidemment et qui disait après la messe: «C'est beaucoup plus sacré comme atmosphère que ce que l'on voit dans une église, et cela à cause de la lumière».

110- L'inconvénient du studio, c'est que l'on se trouve avec un très petit nombre de fidèles, parce que les règlements de sécurité interdisent d'amener trop de monde sur le plateau en même temps.

111- Avouons enfin qu'on sent une véritable insatisfaction à la messe célébrée dans un studio. Le studio n'est pas la solution idéale: c'est une solution provisoire, valable, défendable, bonne même, mais ce n'est pas l'idéal. L'idéal nous paraîtrait donc, je reviens à la conclusion du Père Roguet d'être dans une chapelle-studio organisée spécialement pour la messe télévisée. Peut-être un jour la verra-t-on? De loin, je la salue.

*Extrait d'un article du R.P. Lowel, directeur de «Fêtes et Saisons»
dans la Revue Internationale de Télévision et de Radio
N° 4-5 (1954) p. 37.*

• • • • •

112- Le point central du programme catholique à la télévision est constitué par la transmission de la Sainte Messe. Pour la première fois fut retransmise dans l'archidiocèse de Boston la Messe de Minuit de la Fête de Noël 1949. Depuis ce temps-là toutes les mesures ont été prises pour assurer la dignité et la beauté de la transmission des rites de ce Grand Mystère chrétien.

113- Malgré certaines objections qui ont été soulevées au sujet de cette transmission, Monseigneur l'Archevêque a jugé opportun de la poursuivre régulièrement, persuadé qu'il ne s'agissait pas d'un «spectacle» mais d'une participation fructueuse, rendue possible par cette technique nouvelle à tous ceux qu'une cause légitime empêchait d'aller personnellement à l'Église.

114- En effet, bien vite se constitue ce que S.E. Mgr Cushing lui-même appela «sa paroisse de l'air» et qui comprend actuellement une trentaine de cliniques et d'hôpitaux avec des milliers d'altérés. D'innombrables lettres reçues à l'archevêché offrent une preuve éloquente des bienfaits spirituels obtenus.

115- Toute la richesse liturgique a été dévoilée à cette occasion devant le petit écran. Y ont été présentées: la Messe basse de l'Évêque, la Messe solennelle, la Messe dialoguée, la Messe de Mariage. Le Saint-Sacrifice est toujours accompagné d'une brève homélie de 8-10 minutes. Sont invités à leur tour à célébrer et à prêcher des Évêques et des prêtres en provenance de toutes les parties du monde, afin de mieux souligner l'universalité de l'Église. Mgr l'Archevêque de Boston y vient souvent en personne.

116- Durant l'année 1955 onze personnes se sont converties dans l'archidiocèse après avoir suivi à la télévision la Sainte Messe. Un grand nombre de catholiques non

pratiquants sont revenus, pour la même raison, aux Sacrements et à la pratique de la religion.

*Extrait d'un article non signé
paru dans le Bulletin d'Information
de la Commission Pontificale pour le Cinéma, la Radio et la Télévision
N° 41 (1956), p. 7-8.*

• • • • •

- Réponse de Monseigneur Journet à la question: Pourquoi la messe télévisée ne remplace-t-elle pas l'assistance à la messe dominicale dans une église?

117- Il me semble qu'il faudrait répondre que la messe demande:

a) Une communion visible des fidèles commandée par la charité mutuelle; la messe à l'écran me laisse dans l'isolement, elle ne demande aucun acte visible de support ou d'entraide mutuels.

b) La messe n'est pas un spectacle à contempler, mais une action à laquelle on participe visiblement.

*Revue de Télévision et de Radio
octobre 1957, p. 5.*

• • • • •

- Réponse de R.P. Roguet à la même question:

118- Pourquoi les fidèles doivent-ils assister à la messe chaque dimanche dans une église?

Parce que la messe n'est pas un exercice de piété composé d'exhortations et de chants, mais une célébration sacramentelle en forme de repas, qui donne à l'assemblée chrétienne l'occasion de manifester et de resserrer son unité en participant activement au sacrifice et au sacrement de l'unité

119- Ceci suppose donc:

1° que les fidèles présents puissent, s'ils le désirent et s'ils en sont capables, participer à la messe par la communion en recevant le Corps du Christ sous les apparences du pain;

2° qu'ils soient réellement rassemblés dans un même lieu où ils puissent former physiquement une assemblée, qui constitue sacramentellement le Corps du Christ.

120- Il est facile de voir que la vue d'un écran où vient se projeter une messe télévisée ne permet pas de remplir ces deux conditions. Par conséquent, l'assistance à une messe télévisée ne peut pas permettre d'accomplir le précepte dominical d'assistance (ou mieux, de participation) au sacrifice eucharistique.

121- Ceci ne pourra jamais être modifié, car jamais la télévision, malgré toutes les apparences d'ordre visuel, ne réalisera cette possibilité de communion et de communauté réelles. J'ai dit: «Malgré les apparences», parce qu'il est certain que la télévision nous donne une illusion très prenante de participer réellement à l'assemblée que l'on voit.

122- Si ceci ne permet pas d'accomplir le précepte au plan juridique, il n'en reste pas moins que l'assistance à une messe télévisée a une très réelle valeur religieuse. En effet, le sacrifice que l'on voit permet une participation spirituelle extrêmement prenante, et l'assemblée que l'on voit prier est une assemblée réelle à laquelle le téléspectateur s'associe très profondément, malgré la distance physique.

123- Lorsqu'un fidèle a d'autre part participé réellement et validement à l'assemblée liturgique, ou bien lorsqu'il en est empêché radicalement par son état de santé; ou par son éloignement d'un lieu de culte, l'assistance à la messe télévisée fournit un élément très appréciable de sanctification du jour du Seigneur et j'irai jusqu'à dire qu'un fidèle, qui ne pouvant assister réellement à la messe, est en mesure de la voir à la télévision, commet un réel manquement s'il s'en abstient sans motif sérieux.

124- À ce point de vue spirituel s'ajoute encore un point de vue pédagogie liturgique. Un fidèle qui assiste réellement à la messe, mais dans des conditions défectueuses due à une mauvaise visibilité ou à une célébration insuffisante, peut compléter très utilement sa formation liturgique en regardant avec respect et attention une célébration plus évocatrice, quoique dénuée de valeur strictement sacramentelle.

*Revue de Télévision et de Radio
octobre 1957, p. 5-6.*

• • • • •

- Réponse du Rév. Aloysius J. Welsh, S.T.D.

125- 1^o Pourquoi le fait de suivre une messe télévisée ne permet-il pas d'accomplir le précepte dominical, aussi bien qu'une messe à laquelle on est présent physiquement?

En principe, cela serait possible si l'Église, qui a juridiction sur les fidèles pour déterminer le mode et la nécessité du culte, autorisait la messe télévisée comme suffisante.

En pratique, l'Église prescrit une présence corporelle effective. La loi naturelle ordonne que l'homme, créature, réserve une certaine partie de son temps pour

rendre à Dieu, son créateur, le culte qui convient. Pour convenir, ce culte doit être:

Interne: c'est-à-dire un acte humain conscient et délibéré.

Externe: c'est-à-dire manifestant la dépendance de l'homme tant dans son corps que dans son âme.

Social: c'est-à-dire rendu par la race ou la communauté des hommes parce que c'est l'espèce créée et non les individus sur qui tombe l'obligation d'accomplir le précepte.

126- La loi divine positive a révélé que la volonté de Dieu auteur de la grâce était que l'accomplissement dans l'ordre surnaturel de ce précepte fondamental soit centré sur le sacrifice de la nouvelle loi, c'est-à-dire la messe, représentation non sanglante du sacrifice du calvaire.

127- À l'Église, en outre, a été confié le pouvoir de déterminer plus précisément et plus clairement comment les hommes devaient adorer pour satisfaire aux exigences des lois naturelles et révélées.

128- L'obligation principale que l'Église a, par suite, imposée à ses fidèles par la loi ecclésiastique est la sanctification du dimanche et des fêtes d'obligation par l'assistance à la messe et l'abstention des activités incompatibles. Ainsi le canon 1248 le dit: «Aux jours de fête, la messe doit être entendue» (*missa audienda est*). Traditionnellement, l'interprétation des mots (entendre la messe) a été laissée à l'enseignement des théologiens et canonistes, et leur enseignement unanime requiert la présence corporelle comme une condition essentielle.

129- 2^o Pourquoi entendre et voir une messe télévisée ne suffit-il pas? Ou plutôt, pourquoi les théologiens excluent-ils cette assistance comme un moyen possible d'accomplir le précepte?

a) D'un point de vue historique et mise à part l'obligation d'entendre la messe on a toujours pensé que participer au culte requérait une présence effective, que l'on soit assez près pour répondre aux prières, ou du moins que l'on fasse partie, par intention et continuité physique, de l'assistance. Il faut répondre en faisant distinction à la question posée par 300 000 personnes assistant à la messe de la Place Saint-Pierre. Celui qui pourrait voir la messe ou y participer sans distraction continue ou importante accomplirait le précepte, mais non pas celui qui, même faisant partie de la foule, et même sans faute de sa part, ne pourrait accorder à tout le moins un minimum d'attention extérieure à la messe, ni se joindre «*per modum unius*» à l'offrande du sacrifice en suivant le prêtre à travers les autres fidèles.

b) Les fidèles ne pouvant pas accomplir d'actes sacerdotaux participent à l'oblation faite par le prêtre et en un certain sens, ils l'offrent avec lui (cf. *Mediator Dei*, N^o 83-84-92). Dispersés individuellement ou par petits groupes devant les écrans de télévision, ils ne pourraient pas réaliser le «*modum unius*», ni la nature sociale du culte rendue par la messe, marquée avec insistance par les prières de la messe et les pratiques anciennes des Églises d'assemblée et de station.

Revue de Télévision et de Radio
octobre 1957, p. 5-6.



130- 2^o Dans les conditions actuelles, la participation à la célébration eucharistique imposée par le précepte se définit en fonction des conceptions naturelles et de sens commun qu'on s'est faites de la présence, jusqu'au jour où les moyens télé-audio-visuels sont venu élargir singulièrement le champ des relations humaines.

131- Il est donc évident qu'on ne satisfait pas au précepte de l'assistance à la messe dominicale en l'entendant et la voyant à la télévision (même si elle était télévisée dans sa propre paroisse).

132- 3^o Le précepte pourrait-il évoluer dans ses propres déterminations - et jusqu'où?

133- Ce qu'il ne peut changer en tout cas, c'est la nature même de la célébration eucharistique. Elle appartient à un ordre de réalités, sacramentelles, qui ont leur propre loi. Le Père Roguet a bien mis en relief les caractères de cette réalité sacramentelle. La messe est une assemblée. Le signe que l'Eucharistie exprime est celui que réalisent les participants, dans une unité suffisamment sensible avec le prêtre célébrant. Le signe peut parvenir à d'autres chrétiens, par la voie du son et de la lointaine image; ils ne le constituent pas eux-mêmes. Ils peuvent également, voyant et entendant ou non, s'associer d'intention à la prière eucharistique: ils ne font pas partie du témoignage sensible et collectif qu'est celui de l'assemblée.

134- Le précepte, pour autant qu'il est celui d'assister à la messe, requerra toujours, semble-t-il, que soient respectées les conditions réelles de l'assemblée eucharistique.

135- 4^o Quand on pose (assez naïvement) cette question purement hypothétique: «L'Église pourrait-elle inscrire un jour la messe télévisée parmi les conditions qui permettent de satisfaire au précepte?», il faut demander: «Au précepte de quoi? D'assister à la messe, ou de sanctifier le dimanche?». Ici est l'équivoque.

136- J'ai commencé par rappeler que le commandement de l'Église est la détermination d'un commandement de Dieu. On peut être dispensé, par un devoir de charité urgent aussi bien que pour un empêchement de maladie, par exemple, du précepte ecclésiastique d'assistance à la messe. Et il n'y a pas à chercher à «remplacer» sa messe en l'écoutant à la radio ou à la télévision. On est dispensé: c'est tout. Mais on n'est pas dispensé du précepte divin de sanctification du jour du Seigneur.

137- On a lu, dans les consultations théologiques rassemblées dans le précédent T.V., que la télévision de cérémonies religieuses peut être considérée comme une bonne façon d'occuper ses loisirs dominicaux.

138- L'Église pourrait parfaitement en recommander la pratique... notamment aux personnes empêchées d'assister normalement à la messe. Leur en ferait-elle précepte - hypothèse plus que gratuite, bien sûr (mais au fait, la récitation du bréviaire par ceux que leur piété personnelle incitait à compenser l'assistance chorale

dont ils étaient dispensés n'a-t-elle pas été généralisée en une obligation commune?) - on dirait sans doute ceci: le précepte dominical détermine un nouveau moyen d'assurer la sanctification du dimanche, et le rend obligatoire: il ne change rien aux conditions réelles de la célébration eucharistique.

*Article du R.P. Meunessier, o.p.
Revue de Télévision et de Radio
novembre 1957, p. 7.*

• • • • •

139- La Messe télévisée, qui est célébrée en studio, est une véritable messe. Une trentaine de personnes y participent, avec la chorale. Il y a quelques années, le Service Religieux des Émissions Catholiques à la Télévision Française avait essayé de constituer une communauté qui pourrait revenir tous les dimanches et qui serait progressivement formée sous les yeux des spectateurs. C'était trop demander. Cette année, la communauté varie chaque semaine.

140- Une œuvre, ou un mouvement d'Action Catholique, sont invités à venir dans ce studio. Ce renouvellement permet d'éviter une certaine monotonie, qui guette la messe télévisée. Il fait connaître, dans la présentation de chacun de ces groupes, un des aspects divers de la vie catholique. Il permet aux membres de province de prier avec leur état-major parisien. Il offre l'occasion à l'ensemble de la communauté chrétienne de sentir son unité en priant avec les groupes spécialisés. Il fait connaître, sur l'ensemble du territoire, l'existence de cette émission catholique, qui trouve ainsi une audience plus grande.

*Rapporté dans la Revue de Télévision et de Radio
N° 12 (1957), p. 4.*

• • • • •

141- Le Père Roguet en inaugurant quelques années plus tard la radiodiffusion des messes remplaçait la Parole de Dieu dans son contexte naturel: la liturgie. La prédication y gagnait en profondeur. Elle devenait plus franche et plus discrète. Les chrétiens parlaient à des chrétiens. L'incroyant pouvait tourner le bouton de son poste pour entendre ce que ces croyants se disaient entre eux. Il avait une connaissance plus authentique et plus objective du christianisme, sans être importuné par l'esprit de racolage. Le prêtre était plus libre de traiter des sujets strictement religieux. Le non-chrétien entraînait, en esprit, par adhésion à la vérité, dans le Royaume de Dieu, sans que le «chers incroyants» vienne lui rappeler, et le persuader, peut-être faussement, qu'il était resté en dehors.

142- En prenant place dans la Messe radiodiffusée, la Parole de Dieu retrouverait sa plus grande extension; car les chants, la musique, les commentaires, les prières, les lectures sont aussi Parole de Dieu.

*Extrait d'un article du R.P. Pichard
dans la Revue de Télévision et de Radio
N° 13 (1957), p. 2.*

• • • • •

Réalisation de l'offrande à la messe télévisée.

143- Au fond de l'église où la messe sera célébrée, les fidèles en entrant trouveront deux urnes: dans l'une, ils déposeront leurs intentions et leurs prières de demande; dans l'autre, leur offrande. Les téléspectateurs pourront envoyer leur enveloppe. À l'Offertoire, ces urnes seront portées solennellement près de l'autel. Les téléspectateurs sauront que physiquement leurs offrandes et leurs demandes sont là.

144- Un prêtre portera à la connaissance des fidèles une des multiples intentions proposées. Puis il proclamera la somme d'argent qui aura été consacrée à soulager un cas concret de misère.

145- L'urne ne recevra pas seulement des offrandes en argent; mais ceux qui n'ont rien pourront offrir leurs prières, leurs souffrances, leur amour.

146- Autour de cet Offertoire, une véritable communion des fidèles s'établira.

147- Si nous avons réussi dans notre ministère, si tel sermon a été plus nourrissant, nous le devons peut-être à un malade inconnu qui aura présenté dans un acte de charité sa misère au Seigneur pour le salut des âmes.

148- Ainsi se trouvera imparfaitement réalisé cet Offertoire essentiel à la vie chrétienne tel qu'il est décrit dans les Actes des Apôtres:

«Ils se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.»

«Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun: il vendaient leurs propriétés et leurs biens, et en partageaient le prix entre eux selon les besoins de chacun.»

*Article non signé
dans la Revue de Télévision et de Radio
N° 18 (1957), p. 2.*



149- Grâce à l'intelligent et bienveillant patronage de S. Éminence l'archevêque R.J. Cushing, le Centre de télévision catholique de Boston a pu assurer un programme officiel: télévision du Saint Sacrifice de la messe - 9 h 15 à 10 h - tous les dimanches. Célébrants et prédicateurs viennent du monde entier. Cardinaux, archevêques, évêques ou simples prêtres se mettent au service du Directeur. Chœurs et chanteurs professionnels se font un honneur d'embellir nos cérémonies liturgiques télévisées. C'est ainsi que nos amis ont entendu les Petits Chanteurs de la ville de Boston, les Artistes du Festival irlandais et les Chanteurs ambulants des Trappeurs.

150- Plus de 300 000 abonnés, catholiques ou non, bénéficient de cette émission. Atteindre, avant tout, les alités, les impotents, les invalides, les personnes âgées et toutes celles qu'un empêchement grave retient loin du Saint Sacrifice, voilà notre but! Trente hôpitaux et sanatoriums de la ville et des alentours de Boston ont magnifiquement répondu à nos efforts. Leurs installations de télévision, aussi bien dans les chambres privées que dans les salles communes facilitent l'assistance à la sainte messe. Que dire de l'émotion de ces malades qui, pour la première fois de leur vie, assistent au Saint Sacrifice grâce à ce progrès technique! D'autres abonnés, contraints de se rendre au service matinal, ont la consolation de voir la grand'messe télévisée à domicile. Par ailleurs, aucun catholique ne semble faire l'erreur de substituer cette émission à sa messe du dimanche. Même notre équipe de techniciens se rend à l'église avant d'aller au studio. Seuls les enfants de chœur et les invités personnels du célébrant satisfont à leur devoir dominical dans notre chapelle-studio.

Téléviser la messe, c'est bien!

151- Faire comprendre et aimer la liturgie, c'est mieux! Voilà pourquoi chaque geste du célébrant est expliqué, son symbolisme mis en lumière. À chaque messe, un point différent est souligné: tels les mains du prêtre, ses gestes, ses ornements sacrés. leur histoire, leur symbolisme, enfin ses paroles rituelles.

*Extrait d'un article non signé
paru dans le Bulletin trimestriel de UNDA
(Association Catholique Internationale pour la radiodiffusion et la télévision)
mars 1958, p. 21.*

